

Ceci m'amène à l'aspect politique du problème, c'est-à-dire à l'intégrité et la sécurité de la république tchécoslovaque, surtout par rapport à ses voisins immédiats. J'estime que le problème consiste à faire disparaître de l'Europe centrale un foyer de vives dissensions politiques. A cette fin, il importe d'assurer une fois pour toutes que l'Etat tchécoslovaque vive en paix avec tous ses voisins et que sa politique intérieure et extérieure soit orientée dans ce sens. Autant il est essentiel au statut international de la Suisse que sa politique comporte la stricte neutralité, autant il est indispensable à la Tchécoslovaquie d'adopter une politique analogue,—non seulement en vue d'assurer sa propre existence, mais aussi la paix en Europe.

Pour atteindre cet objet je recommande:

(1) Au gouvernement tchécoslovaque d'interdire aux groupes et aux personnes en Tchécoslovaquie qui ont délibérément favorisé une attitude d'antagonisme à l'égard des voisins de la Tchécoslovaquie, de poursuivre leurs agissements et de recourir, au besoin, à la loi pour y mettre fin.

(2) Au gouvernement tchécoslovaque de remodeler ses relations étrangères de façon à donner à ses voisins l'assurance qu'il ne les attaquera en aucune circonstance ou qu'il ne prendra part à aucun acte d'agression contre eux du fait de ses engagements envers d'autres Etats.

(3) Aux principales Puissances agissant dans l'intérêt de la paix européenne de donner à la Tchécoslovaquie une garantie d'assistance en cas d'agression non provoquée.

(4) A l'Allemagne et à la Tchécoslovaquie de conclure un accord commercial sur une base de préférence, si l'économie des deux pays semble devoir en bénéficier.

Ceci m'amène à la troisième des questions comprises dans le champ de mon enquête, soit le problème économique. Le nœud du problème réside dans la détresse et le chômage qui règnent dans les régions des Sudètes, détresse qui persiste depuis 1930 et dont les causes sont multiples. Il y a là un état de choses favorable aux mécontentements politiques. Le problème est réel, certes, mais ce serait créer une fausse impression que de décrire la question des Allemands des Sudètes comme étant d'ordre exclusivement, ou presque exclusivement, économique. Si un transfert de territoire a lieu, la solution du problème retombera en majeure partie sur le gouvernement allemand.

Si la méthode esquissée plus haut se recommande à ceux pour qui la situation actuelle est d'un intérêt immédiat, je conseillerais de plus:

a) Qu'un représentant des Allemands des Sudètes ait un siège permanent dans le cabinet tchécoslovaque.

b) Qu'une commission présidée par un neutre soit désignée pour délimiter les territoires devant être rattachés à l'Allemagne et aussi pour élucider les points de controverse découlant directement de l'exécution de tout l'accord auquel on pourra arriver;